



Infos Coop 32

SEPTEMBRE 2024

Ce bulletin est à destination de toute l'équipe enseignante, merci de le faire circuler.

Editorial

L'année scolaire qui s'est achevée a été marquée par une instabilité politique particulièrement inquiétante. Ce contexte a affecté à la fois l'Education Nationale avec plusieurs nominations ministérielles, mais a surtout créé un climat tendu dans le pays. Si la trêve Olympique a permis d'oublier un peu les conséquences des élections, l'approche de la rentrée relance les débats et laisse entrevoir une situation institutionnelle quasiment inédite.

Comment se projeter dans l'année scolaire qui va s'ouvrir au milieu de ces incertitudes ? Comment affirmer la force de notre école face à ceux qui cherchent à la détruire ?

Se rassembler et s'unir pour défendre nos valeurs et nos convictions au service des élèves ! Assumer collectivement l'une des fonctions premières de l'OCCE, rappelée par le projet politique fédéral de mai 2024 : « L'OCCE est un mouvement laïque, pédagogique et éducatif qui ambitionne l'émancipation citoyenne de tous et toutes et lutte contre toutes formes de dominations, discriminations ou exclusions ».

Les projets que nous vous proposons sont construits autour de cette dynamique pour

développer la solidarité, l'entraide et le respect mutuel dès le plus jeune âge. Choisir d'inscrire sa classe dans cet engagement c'est s'associer pour compléter collectivement la phrase « Coopérer c'est.... ». Mettre en place cet idéal permettra aux élèves de comprendre que coopérer c'est... se connaître, se respecter, s'écouter, s'engager mais aussi argumenter, choisir, débattre, accepter la décision collective...

Pratiquer ce fonctionnement au quotidien et à travers des projets fédérateurs, permet de donner aux élèves certaines clés indispensables pour mettre en œuvre leur esprit critique. Cette capacité est à construire et à encourager pour faire de nos élèves des citoyens actifs et conscients de leurs choix !

Nos objectifs pour cette nouvelle sont et resteront ceux-là, et nous serons à vos côtés pour y parvenir ensemble.

Bonne rentrée à toutes et tous.

Laure Morlan
Présidente OCCE du Gers

Accueillir les élèves

Une des préoccupations de rentrée pour chaque enseignant est de proposer aux élèves un cadre rassurant et un contexte structurant propice aux apprentissages. Pour y parvenir, il leur faut prendre en compte un paramètre important : les relations entre élèves et le groupe qu'il forme avec eux. Penser et créer le groupe classe en donnant une place à chacun et en développant une dynamique positive, est certainement déterminant pour la réussite de l'année scolaire*.

Pour permettre la mise en œuvre de cette étape primordiale dès le jour de la rentrée, nous vous présentons

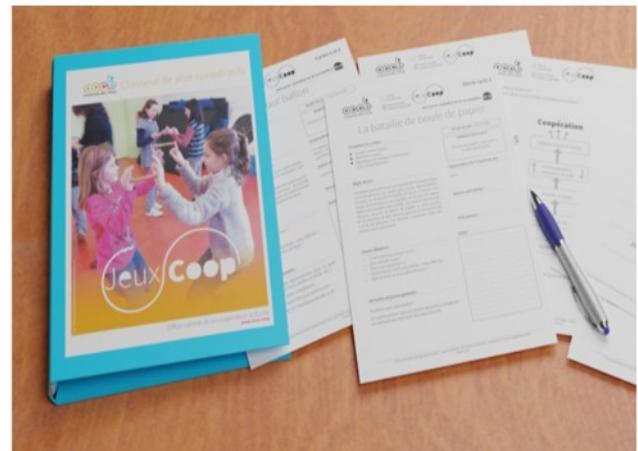
Le classeur de jeux coop est édité par la fédération nationale, pour les séances d'EPS ou pour les 30 min d'APQ.

Qu'est-ce qu'un jeu coopératif ? C'est un jeu qui repose sur la poursuite d'un objectif commun pour tous les joueurs, dont la caractéristique majeure est que l'on gagne ou que l'on perd ensemble !

Ce classeur rassemble des jeux physiques à destination principalement des cycles 2 et 3, les jeux de plateaux ne sont pas évoqués.

Dans ce classeur, vous trouverez 41 jeux coopératifs :

1. Jeux pour connaître et se reconnaître.
2. Jeux pour développer la confiance.
3. Jeux d'entraide.



Téléchargement libre et gratuit !
<https://www2.occe.coop/ressource/jeux-coop-classeur>

Avec **les agendas coop**, vivons, coopérons et apprenons ensemble

Un outil pédagogique illustré, dans lequel, chaque jour, la classe découvre une question et une activité pour : apprendre à se connaître et s'estimer, aller vers les autres, mieux les respecter et questionner ses apprentissages.

Vous y trouverez :

- Des questions pour développer l'esprit coopératif
- Une idée par jour pour apprendre à vivre ensemble
- Des outils pour s'entraider

Un agenda individuel pour les classes de cycles 2 et 3 et un agenda collectif pour les classes de cycle 1/CP.

Si vous êtes intéressé par cet outil, et souhaitez le faire vivre dans votre classe, contactez-nous : ad32@occe.coop



Quoi de neuf au national OCCE ?

Vous le savez peut-être, l'OCCE départemental fait partie d'une grande fédération OCCE nationale. Chaque année une assemblée générale est organisée afin de prendre part de manière la plus démocratique possible aux décisions.

Cette année, l'AG a eu lieu à Périgueux du 29 au 31 mai 2024.

C'est l'association départementale de la Dordogne qui s'est chargée d'accueillir (loger, nourrir et animer) les représentants de tous les départements de France et d'outre-mer.

Ils nous avaient d'ailleurs réservé un très bel accueil. Outre le fait de découvrir une région et des collègues coopérateurs, nous avons participé à des ateliers de discussion autour de l'avenir de cette très ancienne fédération.

Des décisions qui impliquent l'avenir doivent être prises : doit on revoir les statuts des détachés (les enseignants qui deviennent animateurs) afin d'uniformiser le statut avec les salariés de droit privé ?

Doit on augmenter les cotisations perçues dans

les départements afin d'assurer un reversement pour la fédé ?

La décision de vendre les locaux à Paris et d'en acheter de plus fonctionnel pour les salariés a été prise. Ce sujet suit son cours.

Les bénévoles élus à la fin de l'AG (enseignants dans le 1er degré en grande majorité) mettent tout en œuvre, afin de faire vivre les valeurs qui nous tiennent à cœur, car non l'OCCE ce n'est pas seulement la gestion de l'argent des coopératives.

Participer à ces rencontres nationales me rappellent que ces valeurs sont essentielles dans la construction de mon quotidien d'enseignante.

N'hésitez pas à nous rejoindre pour partager avec nous, votre vision au sujet de l'avenir de cette belle vieille dame.

Véronique Druot

Pour le fonctionnement de la coopérative :

Formations comptabilité/Retkoop le 9 octobre

Deux formations vous sont proposées le mercredi 9 octobre, de 14 h à 16 h : une dans nos locaux à Auch, l'autre sur un secteur à déterminer en fonction de la localisation des nouveaux mandataires. Ces formations sont pensées comme des temps de mise en pratique vous permettant de prendre en main et de débuter votre comptabilité.

Et pour tous les autres, Myriam Sempé, secrétaire de l'association et les bénévoles sont là pour vous soutenir dans les réflexes du mandataire OCCE.

La Trousse à projet, késako ?

Une plateforme de financement participatif : elle vous permet de décrire votre projet, de communiquer à un cercle élargi les besoins de financement. La Trousse à projets peut venir compléter vos financements par cette collecte pour votre coopérative. Plus d'informations sur www.trousseaprojets.fr



Que faire avec l'OCCE cette année ?

Retrouvez nos projets phares de l'année, détaillés dans les fiches jointes à ce bulletin et sur notre site.



S'ouvrir à l'autre, construire sa culture littéraire

Suite à la première édition, nous faisons le choix de reconduire ce projet avec la même thématique pour l'année 2024-2025.

L'ensemble des pistes pédagogiques sera mis à disposition dès la période 1 pour les classes inscrites. Chacun aura la liberté de leur mise en œuvre dans la classe, individuellement ou en collaboration avec une autre classe inscrite. L'objectif étant de permettre aux élèves de coopérer, de débattre et d'échanger.

De courts défis pour développer la créativité dans la formulation d'hypothèses, donner du sens aux apprentissages scientifiques, motiver les élèves par une émulation collective.

3 défis à relever par vos classes

Vous trouverez aussi un flyer de présentation du prêt de séries de livres **Biblio-coop**, venez le découvrir directement dans les locaux de l'OCCE ou via notre site.

Ecoles Fleuries

Agir et améliorer son cadre de vie, respecter le travail de chacun au travers d'un projet commun, observer grandeur nature les saisons et la végétation, apprendre en jardinant... tels sont les éléments clés de l'opération Écoles Fleuries.

Retrouvez des exemples et des témoignages sur notre site !

Inscription : <https://ad32.occe.coop/> ou ad32@occe.coop

Accompagnement des coopératives

Myriam Sempé, qui assure le secrétariat et la comptabilité de l'association, répond à vos questions sur la gestion comptable de votre coopérative. Ses horaires sont indiqués sur le site.

Vous pouvez cette année joindre Myriam 11 mercredis après-midi dans l'année.

Horaires de travail de Myriam Sempé :

- lundi et jeudi de 14 h à 17 h
- mercredi de 9 h à 12 h.

Uniquement par téléphone (télétravail) :

- mardi et vendredi de 14 h à 17 h

Mercredis après-midi travaillés (mais pas le matin !)	
11 septembre 2024	5 mars 2025
9 octobre 2024	2 avril 2025
6 novembre 2024	7 mai 2025
4 décembre 2024	7 juin 2025
8 janvier 2025	2 juillet 2025
5 février 2025	